

Semaine des droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux : les services, j'y ai droit!

Montréal, 21 septembre 2017 - L'édition 2017 de la Semaine des droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux, qui a lieu du 21 au 29 septembre, a pour thème cette année le **droit aux services**. Il s'agit de l'un des douze droits reconnus par la loi aux usagers du réseau.

« Au Québec, les soins et les services offerts par le réseau de la santé et des services sociaux ne sont plus un privilège comme autrefois, mais un **droit reconnu par la loi**. Ainsi, lorsqu'un usager se présente dans un établissement, il reçoit des services et exerce du même coup son droit de les recevoir » explique M. Claude Ménard, président du Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), principal groupe représentant les usagers du réseau et qui organise cette semaine thématique.

Pour illustrer la diversité des besoins et des services auxquels les Québécois ont droit, le RPCU propose une campagne déclinée en plusieurs affiches et dépliants adaptés aux diverses clientèles : clientèles en centres hospitaliers, centres jeunesse, centres de réadaptation (physique, intellectuelle-TSA, dépendance), CHSLD et soutien à domicile, santé mentale. On peut voir le matériel offert aux comités sur le site Internet du RPCU : www.rpcu.qc.ca.

Les enjeux du réseau, tant nationaux que régionaux, sont nombreux et ont été soulevés par les membres des comités des usagers et de résidents lors d'une vaste consultation menée récemment par le RPCU dans plusieurs régions du Québec. « Les bénévoles des comités côtoient quotidiennement les usagers et les employés du réseau. Ils ont été en mesure de nous informer des réalités sur le terrain partout où nous sommes allés » affirme M. Pierre Blain, directeur général du RPCU. Cette consultation, qui se poursuivra dans quelques semaines, servira à préparer les demandes des usagers en vue d'une campagne électorale à l'automne 2018.

Les comités des usagers et de résidents participent activement à la tenue de cette semaine partout au Québec dans leur milieu. Le RPCU les remercie ainsi que les partenaires de l'édition 2017 : le CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, la Fédération professionnelle des préposé(e)s aux bénéficiaires du Québec, Lobe Santé auditive et communication et Vigi Santé.

La Semaine des droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux est organisée chaque année par le RPCU en collaboration avec les comités des usagers et de résidents. Elle a pour objectif de renseigner les usagers de leurs droits et de mettre en valeur le travail réalisé dans les établissements de santé et de services sociaux. Elle était organisée à l'origine par Vigi Santé.

Les 12 droits des usagers reconnus par la Loi sur les services de santé et les services sociaux

- Droit à l'information
- Droit aux services
- Droit de choisir son professionnel ou l'établissement

- Droit de recevoir les soins que requiert son état
- Droit de consentir à des soins ou de les refuser
- Droit de participer aux décisions
- Droit d'être accompagné, assisté et d'être représenté
- Droit à l'hébergement
- Droit de recevoir des services en anglais
- Droit d'accès à son dossier d'utilisateur
- Droit à la confidentialité de son dossier d'utilisateur
- Droit de porter plainte

La Charte québécoise des droits et libertés de la personne, la Loi concernant les soins de fin de vie et le Code civil du Québec prévoient aussi des droits.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) est le principal représentant des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux. Il défend les droits des usagers et se fait le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744